

INFO – ALLIANCE

4 février 2005

Nouvelles brèves

Bonne et heureuse année 2005

Que 2005 permette à chacune et chacun de vous de profiter de la meilleure santé possible, de continuer de pouvoir rêver et de trouver des réponses positives à vos attentes et efforts, tant dans vos activités personnelles que dans vos activités familiales, sociales ou communautaires. Je vous transmets ces vœux au nom des membres du Comité exécutif de l'Alliance :

André Goulet, président
Ghyslain Jobin, vice-président
Denis Mailloux, secrétaire
André Gagnon, trésorier

Jean-Eudes Dumas, administrateur
Jean-Paul Sarrazin, administrateur
Jean des Trois Maisons, président sortant

Merci à Jean des Trois Maisons

Je profite de cette première occasion que j'ai de vous contacter pour dire à notre président sortant que nous reconnaissons la qualité du travail qu'il a accompli durant sa présidence à l'Alliance. Dévouement, rigueur et ténacité décrivent bien son engagement. Sa disponibilité me permet de profiter encore de sa compétence, de même que l'Alliance, parce que Jean, en tant que président sortant, reste membre du Comité exécutif. Merci Jean.

Le vécu de l'Alliance

Vérité que nous connaissons toutes et tous, pour la comprendre et nous la faire répéter : **l'Alliance ne remplace pas la mobilisation et le travail de chacune de ses associations membres.** Elle les représente avec des mandats et peut leur présenter des projets. C'est dire en quelques mots et sans nuance que, une fois les objectifs fixés, les instances de l'Alliance et toutes les associations ont un travail à accomplir, pas seulement les personnes qui ont accepté des mandats spéciaux par élection. C'est reconnaître aussi l'importance de la communication et de l'information, à l'intérieur de chaque association comme à l'Alliance. Après une période d'ajustement depuis que j'ai accepté de succéder à Jean des Trois Maisons, je me sens « d'attaque » comme on dit, mais avec réalisme et avec mes disponibilités. **Ensemble nous avancerons.**

Dossiers de l'Alliance

Secteurs public/parapublic

Peu de nouveau. Les négociations sont encore accrochées aux dossiers sectoriels et à l'équité salariale. Selon l'information que nous avons actuellement, le dossier retraite (intersectoriel) qui se traite à la Table centrale ne serait sur la ligne de feu qu'au printemps ou même à l'automne. C'est aussi l'opinion du journaliste Gilbert Leduc dans Le Soleil du 29-01-05: « De l'avis de plusieurs, l'année 2005 risque de ne pas être celle de la signature des nouvelles conventions collectives dans le secteur public. Peut-être en 2006... »

Lors de l'assemblée générale de l'Alliance en juin 2004, les membres ont adopté des recommandations d'actions que nous tentons d'exécuter aux moments les plus opportuns. Première action souhaitée: la rencontre des présidents et des présidentes des unités syndicales de la Table centrale (CSN, CSQ, FTQ, FIIQ, SFPQ). Les porte-parole de l'Alliance (André Goulet, Ghyslain Jobin, Gisèle Goulet) ont vécu une première rencontre le 15 décembre 2004 avec les représentantes de la Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec. Bonne rencontre de 2 heures et demie. Entente pour améliorer progressivement l'indexation. La FIIQ rappelle cependant que ses membres, en très grande majorité, sont des femmes, qu'elles profitent d'un fond de pension depuis 1973 seulement (année de la fondation du RREGOP) et qu'elles continuent de payer une amende pour leur grève jugée illégale. Elles basent leur argumentation sur l'équité, comprenant bien le sens et le bien-fondé de notre demande. L'indexation reste une priorité pour la FIIQ.

Pour rencontrer la CSN, la CSQ et la FTQ nous évaluons que les problèmes liés à l'application de la Loi 30 dans les hôpitaux (regroupements différents des personnels de la santé) ne facilitent pas une atmosphère positive pour présenter notre dossier basé sur la solidarité et l'équité. Nous gardons l'œil ouvert et sommes prêts à profiter du premier signe de «beau temps». Votre Comité exécutif se réunira le 17 février prochain et un autre Info-Alliance vous tiendra informés. Si dans chacun des milieux on maintient les contacts avec les députés et avec les syndicats, le travail des porte-parole de l'Alliance sera facilité. L'outil à utiliser est le document adopté à l'assemblée générale: «L'indexation des pensions - Secteurs public et parapublic ».

Il faut rappeler que notre demande porte aussi sur la représentation aux différents comités de gestion du RREGOP et que les deux éléments de notre demande s'appuient sur un engagement pris par le Parti Libéral à son Conseil général de Sherbrooke en 2001.

Vous avez appris par les médias que les résultats de la dernière évaluation actuarielle ont fait passer le taux de cotisation de 5,35% à 7,06%. Ce taux pourrait augmenter à 7,87% avec notre demande, mais ce serait encore moins que 7,95%, taux que voulaient maintenir les travailleuses et travailleurs à la dernière négociation (1999) pour améliorer l'indexation. Cela consacre l'aspect réaliste de notre démarche dans le contexte économique et social actuel, et c'est reconnu.

Parmi les autres actions, nous déposerons bientôt au Parlement, à chacun des 125 députés de l'Assemblée nationale, copie de notre document, avec lettres appropriées. Nous tenterons ensuite de rencontrer les chefs des caucus régionaux de députés. Cette opération devrait se réaliser lors de la prochaine session parlementaire.

Secteur RCR Projet de loi 195

Ne relevant pas d'une négociation, le travail sur ce dossier était plus facile à gérer. Vous avez d'ailleurs presque toute l'information sur ce sujet : projet de loi soumis à l'assemblée nationale, notre mémoire présenté en Commission parlementaire le 20 septembre 2004 (mémoire qui a été très bien accueilli en raison de la force des arguments présentés), communication régulière de l'ex-président, Jean des Trois Maisons, avec le parrain du projet de loi, le député Henri-François Gauthrin, rencontres de députés et de caucus de députés, dépôt de notre mémoire aux 125 députés en novembre... Chacune et chacun d'entre vous êtes censés avoir reçu la vidéocassette sur la présentation de ce mémoire en Commission parlementaire.

A date, tout est positif : le 13 décembre 2004, après étude du projet de loi article par article, les trois partis politiques, représentés à la Commission des finances publiques, l'ont adopté unanimement pour le recommander à l'Assemblée nationale lors de la prochaine session qui débutera probablement en mars. Donc bravo pour le travail accompli.

Quelques autres sujets amenés à l'assemblée générale sont actuellement à l'étude.

Informations

- Nouvelle adresse du bureau de l'Alliance

Alliance des Associations de Retraités
320, rue Saint-Joseph Est
Bureau 100
Québec G1K 9E7

- Téléphone

Bureau : 418 948-0302
Rés. 418 650-9179

- Télécopieur et adresse électronique : à venir au prochain bulletin

André Goulet
Président